



Le Monastère



Editorial

Avec l'achèvement des travaux de mise en accessibilité de la Mairie du Monastère et du centre social, c'est la première étape de l'AdAP qui vient d'être franchie. Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2015, il est imposé, sous peine de sanctions, à tous les gestionnaires ou propriétaires d'établissements recevant du public, de mettre en place un Agenda d'Accessibilité Programmée. Il s'agit d'un engagement à réaliser des travaux nécessaires dans un délai déterminé, dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005. La mise aux normes accessibilité de l'ensemble Mairie-Centre Social était la première échéance. Nous devons maintenant poursuivre ce travail pour d'autres bâtiments municipaux concernés par l'échéancier proposé à l'AdAP : La Grange et l'école. Pour la première, les études ont montré qu'il n'était pas raisonnable, dans un bâtiment aussi ancien, d'entreprendre des travaux de rénovation. Le coût était trop élevé et le résultat obtenu potentiellement insuffisant. Le Conseil Municipal a donc décidé de s'engager dans l'étude d'un bâtiment neuf, proche du complexe du Puech, permettant de répondre à l'ensemble des normes en vigueur mais aussi d'améliorer les conditions d'accueil des enfants du centre de Loisirs, du Relais Assistante Maternelle, de l'Espace Jeunes et d'autres associations. Nous aurions dû débiter les travaux dès cette fin d'année 2018, mais les études se prolongent. Nous recherchons encore l'équilibre entre le dimensionnement du projet, les solutions techniques proposées et les financements que nous pouvons raisonnablement consacrer à cette opération. En effet, si le respect de l'AdAP est un impératif majeur, il n'en demeure pas moins que d'autres investissements communaux restent nécessaires. Ces choix dépendent aussi en grande partie des aides qui pourraient nous être accordées et pour lesquelles nous sommes encore en attente de réponses ou confirmations. Ce choix est d'autant plus difficile que la mise aux normes de l'école est, elle aussi, à engager dans un futur proche. L'Agenda proposé par la commune prévoit en effet le début des travaux de 2020. Nous devons donc, parallèlement à l'étude la salle polyvalente d'animation du Puech, dès aujourd'hui, démarrer une réflexion sur la réalisation de ce projet et, bien entendu, sur le plan de financement associé.

A deux années de la fin du mandat, le chantier de l'Adap est bien engagé mais loin d'être achevé. A l'heure où les dotations d'état aux collectivités diminuent, les décisions à venir sur ce dossier vont revêtir une importance toute particulière pour notre commune.

Michel GANTOU

Les Journées Européennes du Patrimoine au Monastère



Les Journées Européennes du Patrimoine connaissent un succès toujours croissant depuis leur création en 1991. C'est là, bien sûr l'occasion d'entrer dans des lieux où l'on n'entre pas habituellement, mais aussi un temps pour porter un regard un peu attentif sur les traces patrimoniales laissées par les générations précédentes. L'histoire de notre commune est longue et pour nous aider à la lire sur les maisons du bourg ancien, les édifices ou monuments religieux, M. Jean Louis Roques, historien bien connu du Monastère, a promené les visiteurs dans les rues de notre village et mis en valeur, avec grand talent, les traces historiques les plus remarquables. A l'église St Blaise, c'est Mme Françoise Tranier qui a assuré la visite, passionnante, de cet édifice, dont bien des Monastériens ignoraient la richesse. L'Abbaye a bien sûr accueilli un large public. Nous devons remercier Mme Diane Joy, du service patrimoine de Rodez Agglomération pour la qualité de ses visites-conférences et sa grande disponibilité lorsqu'il s'agit de présenter notre Abbaye. Les visites guidées et balades autour de ces monuments, au cœur du village ancien, ont évidemment été les temps forts, et très appréciés, de ces journées, mais la richesse du patrimoine d'une commune n'est pas attachée seulement à ses pierres. Ainsi dans la salle paroissiale, une vidéo de M. François Arnal présentait, avec passion et émotion, son métier de tanneur et l'histoire de la tannerie, si liée au développement du Monastère.

Merci à tous, participants et organisateurs, pour cette belle journée et ces moments privilégiés de rencontres, autour de notre histoire commune.

Sommaire

- P2 • Autour de l'école
- P3 • La vie sur la commune
- P6 • Travaux d'été
- P7 • Rodez Agglomération
- P8 • À vos agendas !

septembre 2018

Autour de l'école

La rentrée des classes

Divers travaux ont été réalisés à l'école durant la période estivale afin d'offrir aux enfants et enseignants les meilleures conditions de travail possibles. C'est tout d'abord la classe de maternelle qui a été équipée de plaques phoniques absorbantes permettant de limiter l'ambiance sonore dans la classe. Les dispositifs retenus, et installés par notre personnel technique, se révèlent très efficaces et va contribuer nettement à l'amélioration du confort des tout petits élèves.

Dans la cour, c'est un bac à sable qui a fait son retour. Absent de la cour de récréation depuis quelques années, il retrouve maintenant sa place près des jeux d'enfants. Si vos petits ont du sable dans leurs chaussures, c'est qu'ils s'y seront bien amusés...

La rentrée s'est bien passée. Les effectifs sont en progression et l'équipe pédagogique identique à celle de l'année passée. De son côté, le personnel municipal est déjà à pied d'œuvre depuis mi-août.

Les effectifs, soit 152 élèves, se répartissent de la façon suivante :

Classe TPS-PS de Mme MALGOUYRES : 26 élèves

Classe MS-GS de Mme FRANC : 25 élèves

Classe GS-CP de Mme FACCHINELLI : 22 élèves

Classe CP-CE1 de Mme GINESTET : 24 élèves

Classe CE2-CM1 de Mme HIGONNET : 26 élèves

Classe CM1-CM2 de Mme LONGER : 26 élèves

2



1 Le jour de la pré-rentrée, les enseignants règlent les derniers détails pour une rentrée réussie.

2 L'insonorisation de la classe maternelle.

3 Le bac à sable.

Cross scolaire du Conseil Départemental : Appel à bénévoles

Cette épreuve, qui rassemble chaque année près de 3000 participants, du CE2 à l'université, provenant de tout le département, se déroulera sur la commune du Monastère le 21 novembre 2018.

Les installations de la salle polyvalente ont été mises à disposition afin que les jeunes sportifs puissent s'y retrouver et se mettre en tenue avant un départ pour une course à travers chemins et champs autour du site du complexe du Puech. Nous remercions les propriétaires agricoles qui ont répondu favorablement à notre demande et autorisé le passage de cette course sur leurs terres.

Lors de cette manifestation, le Conseil Départemental souhaite associer à ce challenge sportif une forme de convivialité en proposant en fin de l'épreuve un goûter à l'ensemble des participants.

L'organisation de cette épreuve nécessite donc un encadrement important assuré en grande partie par les services du Conseil Départemental mais qui s'appuie aussi sur la présence d'associations et de bénévoles. Aussi faisons-nous ici appel à toute personne disponible cet après-midi là et qui pourrait aider à la réussite de cette manifestation. Nous les remercions de se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

ANNÉE 2018/2019 : Organisation des temps scolaires et périscolaires

TEMPS D'ENSEIGNEMENTS	
Matin	
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	8h45 - 11h45
Après-midi	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h45 - 16h
GARDERIE	
Horaires matin	Tarif
7h30 à 8h35	1,00 € 0,70 € à partir du deuxième enfant
Horaires midi	Tarif
11h45 à 13h35	Inclus dans cantine Gratuit de 11h45 à 12h15 et/ou de 13h15 à 13h35
Horaires soir	Tarif
16h00 à 18h45	Gratuit de 16h00 à 16h30 1,50 € à partir de 16h30 ou après l'atelier péri-éducatif, l'étude ou pour les enfants qui prennent le goûter sans rester après 16h30 1,00 € à partir du deuxième enfant
Ou pour la période entre deux vacances forfait à 20€ (15€ à partir du 2^e enfant)	
CANTINE	
Paiement	
achat obligatoire des repas en mairie Tarif A : 2,50€ - Tarif B : 3,00€ - Tarif C : 3,50€. Tarif déterminé selon le quotient familial	
PERI-EDUCATIF	
Organisation	
En fin d'après-midi d'enseignement, les ateliers péri-éducatifs ont lieu de 16h30 à 17h30 à l'école ou en dehors. Le programme des activités est communiqué à l'avance et chaque enfant peut participer à une activité par semaine. Le forfait pour la période est de 5€.	
ETUDE SURVEILLÉE	
Organisation	
Les lundis et jeudis d'école, de 16h15 à 16h45 , une étude surveillée par un enseignant a lieu en salle de classe pour les élèves d'élémentaire qui le souhaitent. Le forfait de 5€ (pour 1 et/ou 2 participations par semaine).	
CONTACTS	
Mairie	
ECOLE : - garderie 05 65 42 50 76 - cantine 05 65 78 47 44 - ateliers péri-éducatifs : 05 65 42 50 77 / 05 65 42 83 47 MAIRIE : Place de la République - tél. 05 65 42 50 77 email : ecole-mairielemonastere@orange.fr - site : www.lemonastere.fr	

La vie sur la commune

Les marchés de producteurs de pays de l'été

Après le succès des années passées, les Marchés des producteurs de Pays sont revenus cet été animer quatre vendredis des mois de juillet et août. Vous avez pu y retrouver des producteurs locaux, tous engagés dans le respect d'une charte de bonnes pratiques, garantissant notamment au consommateur la qualité fermière des productions. Chacun a pu ainsi composer son propre menu en leur achetant des plats de terroir préparés par leurs soins. La météo était au rendez-vous et tous les marchés connurent une belle affluence. L'organisation de ces manifestations représente un travail conséquent. Remercions les associations qui s'engagent aux côtés de la Mairie pour faire de ces soirées des temps forts de la vie estivale Monastérienne : X'trem Enduro, Je m'allie au Mali, l'AGAS ainsi que les Quilles du Monastère. Nous devons aussi remercier le personnel municipal qui prépare tables et chaises pour que familles, amis, voisins ou touristes puissent profiter de ces moments de convivialité.



Retour à la terre natale, et à la ferme familiale

Cette année, sur nos marchés, nous avons accueilli un nouveau producteur local, de retour sur les terres de ses aïeux. En effet Fabien Raynal et sa compagne Caroline, ont choisi de perpétuer le savoir-faire de leurs grands-parents et parents, installés depuis 3 générations sur la commune du Monastère, au lieu-dit Boutonnet. Ardents défenseurs d'une agriculture et d'un élevage raisonnés, ils veulent proposer des produits simples mais savoureux, transformés sur l'exploitation et vendus en circuit court : du producteur au consommateur.



Visite de la Ferme sur RDU
Fabien et Caroline Raynal 2018

Pour cela, sur une exploitation de 25 ha, ils poursuivent l'élevage familial de vaches Aubrac, nourries exclusivement au foin, aux céréales de l'exploitation, et à l'herbe de leurs pâturages, mais ont aussi choisi de développer leur outil de travail en créant un élevage de canards gras. Ils accueillent ainsi des canetons à 1 jour, qui vivent dans un parc herbacé, sur lequel ils se baladent à leur gré. Ils sont élevés, gavés de façon traditionnelle, et transformés à la ferme.

Vous pourrez les rejoindre à la boutique de la ferme où ils vous proposeront leur gamme de produits et une visite de l'exploitation.

Pour les contacter :

Fabien et Caroline Raynal Bo
Lieu-dit Boutonnet
12000 Le Monastère
06 78 94 58 71 / 06 60 13 50 91
fabienraynal12@gmail.com

La nuit des églises

Le 6 juillet au soir la Nuit des églises réunissait un public très nombreux, autour de 300 personnes, et enthousiaste autour de l'abbaye Saint Sernin et de l'église Saint Blaise. La réussite de cette manifestation initiée par l'équipe du Relais paroissial n'a été possible que grâce à l'action conjointe de la municipalité du Monastère, de la paroisse Notre Dame de l'Assomption, du Service Patrimoine Rodez Agglomération. Un très grand merci à tous sans oublier Hervé Vernhes, le sculpteur du tympan et François Arnal, ancien tanneur, pour leurs témoignages émouvants ; Jean-Louis Roques pour son exposition photos ; Jérôme Rouzaud et Céline Majorel pour la qualité du moment musical qu'ils nous ont offert.

Nous espérons que cette soirée aura contribué à mieux faire connaître la richesse du patrimoine de notre commune et à resserrer nos liens.



La vie sur la commune

L'ÉTÉ de L'AGAS

Flashback sur l'été

Cartables et cahiers remplacent depuis peu sacs à dos et crème solaire, et avant que les chaudes journées de l'été ne soient qu'un lointain souvenir, voici un petit retour sur le bel été de L'AGAS.

« La Grange aux Enfants » a encore fait le plein cet été, ce sont en moyenne 60 enfants qui, chaque jour, ont profité des activités préparées par des équipes d'animations surmotivées. Comme la France entière, la coupe du monde de Football a dominé la première semaine des vacances d'été et c'est d'ailleurs en bleu blanc rouge et sur les hymnes du « Mondial » que les enfants ont fêté les champions du monde lors du marché des producteurs de pays du 27 juillet.

Découverte du Monde, rencontres inter-centres, baignade au lac, mini-camp, laser game... ont aussi rythmé l'été avec pour mots d'ordre « non à l'ennui », bonne humeur et rigolade !

L'été s'est terminé par un spectacle au son de l'harmonica de « il était une fois dans l'ouest » présenté lors du dernier marché de pays de l'année.

La salle des jeunes a permis au plus grand de faire le plein d'activités tout au long de l'été. Entre les classiques sorties au Lac, activités cuisine, sportives et créatives, deux camps ont été au programme de l'été. Un mini-camp de 2 jours à Pareloup pour taquiner carpes et autres poissons et, le maintenant traditionnel surf camp, au cours duquel 18 jeunes ont tenté de prendre les bonnes vagues.



Et maintenant ?

La salle des jeunes innove cette année en mettant en place un nouveau créneau, « Après la classe... ». Il s'agit d'un temps d'information, de discussion, de soutien... L'AGAS met à disposition des jeunes les équipements informatiques de la salle, et un animateur, qui leur donnera un coup de main pour rédiger un CV, un rapport de stage, un projet scolaire, pour les aider dans une recherche d'information, ou les aiguiller vers les bonnes personnes à interroger... « Après la classe » c'est tous les mardis hors vacances scolaires de 17h30 à 19h00.



Une belle action du club tricot « Maill'agas »

Le club de tricot « Maill'agas » a, tout au long de la saison 2017/2018, réalisé des layettes, des « doudous » pieuvres en laine et un ouvrage collectif, une grande couverture. Le 24 août, lors du dernier marché des producteurs, les layettes et les doudous ont été remis au service de néonatalogie de l'hôpital de Rodez et la couverture a été mise en jeu dans une tombola dont le montant a été lui aussi intégralement reversé. Félicitations aux membres du club pour cette belle et généreuse initiative.

Le Monastère prendra part au Jour de la Nuit le samedi 13 octobre 2018



La commune se mobilise à l'occasion de la 9^e édition du Jour de la Nuit. Il s'agit d'une manifestation nationale, annuelle, sensibilisant aux impacts de la pollution lumineuse sur l'environnement nocturne et à l'importance du coût énergétique et écologique de l'éclairage, public ou commercial, pour la planète.

Pour témoigner de l'intérêt que la municipalité accorde à ces problèmes, nous avons sollicité le Club de Rando du Monastère pour proposer une balade nocturne au cœur de la commune, éclairage public éteint.

Ainsi, en éteignant symboliquement les points lumineux de notre commune, nous exprimons notre engagement pour plus d'efficacité et de sobriété énergétiques et pour un environnement préservé. Nous avons déjà entrepris un effort conséquent en ce sens en décidant de leur extinction, hors routes départementales, de 23h à 6h et du choix, lors de remplacement de luminaires, de systèmes à LED, moins énergivores. Cela nous a permis sur l'exercice précédent d'économiser près de 20000€ Une bonne gestion de l'éclairage public permet donc, en évitant les gaspillages, de faire des économies, tout en participant à la lutte contre les dérèglements climatiques. Il faut savoir que selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ce service représente pour les collectivités près de la moitié de leurs dépenses d'électricité.

Rendez-vous est donc donné à 20h30, le 13 octobre, muni d'une lampe frontale, Parc de la Briane, pour le départ d'une balade de 4 km qui traversera les quartiers anciens ou plus récents du Monastère. Un pot clôturera cette manifestation. Merci à tous les adhérents du club de randonnée pour leur aide et leur participation active.

Une conférence et journée de stage de Qi-Gong

Une conférence publique sur les bienfaits du Qi-Gong, animée par le Maître de Tai Chi, aura lieu le samedi 17 novembre au centre social à partir de 18h. Elle sera suivie le lendemain par une journée de stage. Le Qi-Gong est un art martial où le travail se fait lentement, permet à notre énergie d'harmoniser notre corps et notre esprit et d'avoir ainsi une action bénéfique sur notre santé. La conférence et le stage sont ouverts à tout le monde. Ces journées viennent en complément des cours donnés au Centre social tout au long de l'année. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Christiane Privat au 06 72 15 51 15 ou 05 65 42 52 03.

Associations et clubs, saison 2018-2019

Le grand nombre d'activités offertes sur la commune pour la saison 2018-2019, témoigne du dynamisme du milieu associatif Monastérien. Quel que soit votre âge, vos disponibilités ou vos envies, vous trouverez sans doute votre bonheur ci-dessous... Voici donc une liste de contacts.

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

ASS. DEP. ATTELAGE - Mme S. DRUILHE - contact@aveyron-attelage.fr
BADMINTON MONASTERE - M. C. MARION - badaumons12@gmail.com
BASKET CLUB OLEMPES - M. P. CLOT - philippe_clot@hotmail.com
BUT DU MONASTERE - M. A. MARTY Alain - amdistribution12@gmail.com
CAPOEIRA - M. E. LACHERET - contact@capueval.com
ECOLE DE VTT - M. J.-P. BOUTEILLE - 06 33 98 39 78
FOOTBALL CLUB MONASTERE - M. D. CORNU - 524089@lmpf.eu
FUTSAL - M. C. MINIC - ufolep12@ligueenseignement12.org
GYM D'ENTRETIEN (AGAS) - Mme F. LECYNE - agas-lemonastere@orange.fr
HAPKIDO "TAEKWANDO" - M. C. DUPIN - hapkido.aveyron@gmail.com
PILATES - GYM FITNESS (AGAS) - Mme M. BOUVET - magalibouvet12@gmail.com
RANDO CLUB MONAS - M. Y. BAYOL - randoclubmonas@gmail.com
SOPHROLOGIE (AGAS) - Mme I. BOUSQUET - bousquet.isa@laposte.net
SPORT POUR TOUS MONASTERIEN - Mme C. PRIVAT - krisprivat@yahoo.fr
SPORT QUILLES DU MONASTERE - M. D. HYGONENQ - davidrodez12@yahoo.fr
STRETCHING POSTURAL (AGAS) - Mme M. BOUVET - magalibouvet12@gmail.com
TAI CHI et QI GONG - Mme M. BOUVET - magalibouvet12@gmail.com
TENNIS CLUB MONASTERIEN - M. B. VIGUIER - bernardmaithé.viguié@orange.fr
X'TREME MONAS - M. G. ALEXANDRE - galexandre@meilleurtaux.com
YOGA (AGAS) - Mme P. GIRARD - patricia.girardrodez@gmail.com

DANSES, MUSIQUES, ARTS CREATIFS ET LOISIRS

AFFETTI NOSTRI - Mme C. BOSCH-RENOULT - chantal.boschrenoult@orange.fr
ARTS PLASTIQUES (AGAS) - Mme M. PERRIN - mireille.perrin@yahoo.fr
ATAF (Arts et Tradition d'Afrique) - M. M. WOROU - waroumartin@yahoo.fr
ATELIER MULTIMEDIA (AGAS) - M. F. ROZIER - agas-lemonastere@orange.fr
MUSIQUE (AGAS) - Mme C. GUINOT - claire.guinot0502@orange.fr
BOUQUINOTHEQUE (AGAS) - Mme E. GIACCOBI - e.giacobi@orange.fr
CLUB CANIN - M. J.-C. BISEN - jc.bisen@wanadoo.fr
CLUB ORNITHOLOGIQUE - M. M. MONTES - marc.montes@orange.fr
DANSE DE SALON (AGAS) - Mme V. SEGURET - enviededanser@orange.fr
ENSEMBLE EN HARMONIE - M. M. VIELLESCAZES - marcviellescazes7@gmail.com
FLAMENCO (AGAS) - Mme M. PLOUCHARD GONZALEZ - marina-flamenco@hotmail.fr
MAILL'AGAS Tricotage (AGAS) - Mme F. CASTAGNE - castagne.vincent@neuf.fr
ORGUE ET MUSIQUE - Mme M.-H. MARTY - mhmartymonjaux@orange.fr
PATCH'CLUB (AGAS) - Mme M. LAURY - monique.laury@orange.fr

ASSOCIATION A VOCATION SOCIALES

AGAS - M. F. ROZIER - agas-lemonastere@orange.fr
AUTISME AVEYRON - M. J.-F. SOUBEYRE - autisme.aveyron@free.fr
CLUB DE L'AMITIÉ DES AINÉS - Mme A. ALAZARD - claudealazard@free.fr
COMITE DES FETES - Melle A. BONNEFE - comitedesfetesdumonas@hotmail.com
ESPACE JEUNES - M. F. ROZIER - section.jeunes@orange.fr
JE M'ALLIE AU MALI - M. P. JULLIAN - p.jullian@cegetel.net
LA GRANGE AUX ENFANTS - Mme A. POLONI - lagrangeauxenfants@wanadoo.fr

Le milieu associatif durement éprouvé en 2018

Deux associations Monastériennes ont perdu leurs présidents en exercice cette année. Tous deux vivaient leurs passions à travers leur engagement dans les associations qu'ils dirigeaient.

Serge Durand nous a quitté à l'aube de sa retraite. Il était à la tête du Club Ornithologique depuis près de 30 années, où il partageait avec les membres de ce club sa passion pour les oiseaux. Il avait, en décembre 2017, organisé une exposition à la salle polyvalente du Puech, exposition, qui malgré un temps défavorable, avait connu un beau succès. Il avait en projet de renouveler cette manifestation dans les années à venir. Ceux qui l'ont côtoyé ont pu apprécier un homme chaleureux, affable et dévoué. Témoin, l'engagement bénévole qu'il avait aussi auprès des plus fragiles par le biais du Secours Catholique. Son décès soudain fût un choc pour sa famille, ses amis, son quartier, mais aussi pour le Conseil Municipal où Marie, son épouse, a siégé durant 2 mandats. Nous lui adressons, ainsi qu'à ses enfants, nos meilleures pensées en ces moments si dramatiques.

Francis Seguin, nous a quitté en début d'année. Figure Monastérienne, il a œuvré avec dévouement et passion pour le Football Club du Monastère. Nous avons tous été profondément touchés par sa disparition. L'équipe municipale, élus et personnels, rend hommage au travail accompli au sein d'une association majeure de la commune. Adieu Monsieur Président, merci pour tout et bravo. Nous adressons nos plus sincères amitiés à sa famille en ce moment de grande douleur. Nous avons choisi de laisser maintenant la parole à ceux qui le connaissaient le mieux, les membres de son club, qui ont rédigé le touchant témoignage de sympathie qui suit.

« L'arbitre de la vie a sifflé la fin de la partie, Francis Seguin, notre président a quitté le terrain des hommes après avoir lutté jusqu'à la dernière minute du match qui l'opposait à la maladie. Il s'en est allé, entouré de l'affection de ses proches et de ses amis. On ne le verra plus arpenter le stade Jean Seguin au Puech le long de la main courante, tantôt inquiet et stressé, tantôt rassuré et soulagé, mais son esprit sera toujours là pour nous accompagner. On gardera de lui l'image d'un Président passionné, motivé, entièrement dévoué au Football Club du Monastère, ce club qu'il avait vu naître et dont il était si fier.

En effet, c'est son papa, Jean Seguin, qui, avec d'autres personnes motivées pour voir vivre le ballon rond sur les terrains du Monastère, a fondé le FCM en 1969. Francis a fait partie de la première équipe qui avait participé au championnat de l'Aveyron cette année-là.

Depuis lors, il n'a plus jamais quitté le club et c'est tout naturellement, qu'après en avoir été longtemps un des joueurs émérites, il en est devenu le Président lorsque son papa a passé la main en 1989.

Il s'est attaché à conserver et à développer les valeurs d'un club convivial, où l'esprit de camaraderie et de solidarité permet d'obtenir des résultats sportifs plus qu'honorables. Des accessions, des titres de champion ou de vainqueur de la coupe de l'Aveyron tant chez les jeunes que chez les seniors, des descentes aussi, il en a connus. Il a toujours su insuffler une nouvelle dynamique pour faire avancer le club. Dans tous ces moments, il était fier des couleurs jaune et noir qui, tous les week-ends, représentaient le club et son village sur les terrains du département et de la région. Et même si la maladie ne lui permettait pas ces derniers mois d'être aussi présent qu'il l'aurait souhaité, il gardait un œil attentif sur l'évolution et les résultats de ses protégés.

Sa disparition laissera un grand vide dans la vie du club mais son souvenir continuera à nous guider afin que vive le FCM, ce club qui lui était si cher. Nous sommes sûrs que là où il s'en est allé, il va trouver le moyen de parler football, avec Jean son Papa et Olga sa Maman et qu'il entonnera comme il aimait le faire lors des grandes soirées, ce refrain qui lui tenait tant à cœur et qui résonne encore dans nos têtes :

« Ah qu'il est beau le Monastère, sous son ciel bleu, il faut le voir, ... ». Adieu Francis et merci. »

Travaux d'été



Réfection des chemins communaux: Chemin du Stade et Chemin du Lévèzou pour un coût total de 80040€.



Des lampadaires beaucoup plus efficaces, éclairage vers le sol, et beaucoup moins énergivores, éclairages écologiques à LED, ont été installés Avenue de Millau et Route du Puech.



Entrée du parking de SDEL- CEGELEC, bâtiment propriété de la Mairie et loué à l'entreprise.

Fin des travaux de rénovation de la Mairie

Les travaux de rénovation et mise aux normes de la Mairie ont aujourd'hui totalement achevés. Après la restructuration du niveau rez de chaussée, l'installation de l'élévateur pour atteindre la salle du Conseil et des mariages, les abords permettant les accès réglementaires en accessibilité depuis la place de la République viennent de s'achever. Par ailleurs, sur l'arrière de la Mairie, le local poubelle non utilisé depuis l'installation des conteneurs enterrés rue de la Briane, a été démonté et les accès au Centre social ont là aussi été retravaillés pour être mis en conformité avec la loi.

Le coût global de l'opération, conforme à l'estimation initiale est de 394 577 € TTC qui se décomposent de la façon suivante :

- Etudes, diagnostics, suivi travaux : 51 918 €
- Travaux aménagements et mise aux normes : 292 020 € dont 21 392 € pour élévateur
- Adaptations fluides, énergies et informatique : 9 200 €
- Accès extérieurs : 41 439 €

L'ensemble de ces travaux a donné lieu au versement de diverses subventions du département, de la région et de l'état pour un montant de 131 442 €. Par ailleurs, il est à noter que les travaux inscrits ci-dessus s'entendent TTC, et que le fonds de compensation de la TVA nous permettra de la récupérer, à hauteur de 54 340 €, en 2020.



Nos services techniques ont installé des barrières sur le terrain de quilles du Monastère.

Rodez Agglomération

Du bon usage des conteneurs à déchets enterrés :

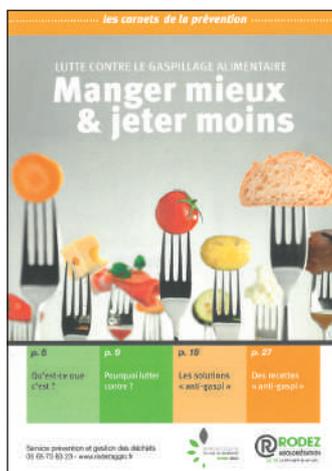
Devant les changements induits par l'installation progressive sur notre commune des conteneurs enterrés pour la collecte des déchets domestiques, il semble nécessaire de rappeler ici quelques règles d'usage permettant de maintenir ces récupérateurs dans les meilleures conditions sanitaires.

- Les **ordures ménagères** doivent être jetées en sac, le vrac est totalement interdit.
- Le volume des sacs est de 50 litres maximum.
- Avant d'être déposé, le sac doit être correctement fermé.
- Les sacs ne doivent pas contenir d'objets tranchants non enveloppés au préalable.
- Les **emballages recyclables** peuvent être jetés en vrac. Ils peuvent contenir, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes en aluminium, films plastiques étirables, cartonnettes, cartons et briques alimentaires, enveloppes, papiers.
- les **déchets volumineux**, les gros cartons, les déchets de mobilier, les déchets dangereux (pots de peinture...) ne doivent pas être jetés dans les conteneurs enterrés mais doivent être apportés en déchèterie.



AUCUN DEPOT, D'AUCUNE SORTE, NE DOIT ÊTRE LAISSÉ À L'EXTÉRIEUR DES CONTENEURS

Afin que chacun puisse disposer à proximité de son habitation de ce type de conteneurs, d'autres installations sur notre commune sont prévues en 2019. En attendant, merci à tous, pour le bien de chacun, de respecter ces règles de bonne conduite.



Halte au gaspillage alimentaire

Rodez agglomération figure parmi les 153 territoires lauréats de l'appel à projet « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » lancé par le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie durant l'été 2015.

A ce titre, elle a pour mission de mobiliser tous les acteurs du territoire (entreprises classiques ou d'insertion, associations, citoyen...) autour d'une démarche exemplaire d'économie circulaire et de mettre en place un programme d'actions concrètes et innovantes jusqu'en 2020 et devant permettre une progression concrète vers l'objectif de réduction sensible du volume des déchets mais aussi du gaspillage. A titre d'exemple, c'est 7 kg, de produits alimentaires non déballés et non consommés, par habitant, présents dans les ordures ménagères de Rodez Agglomération...

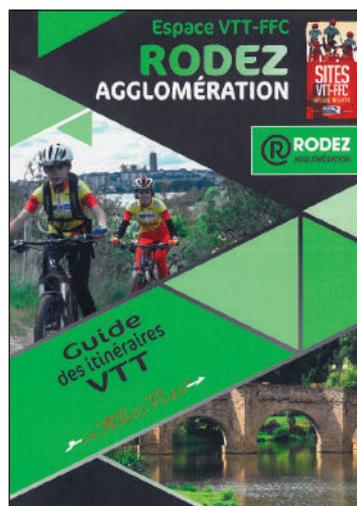
Vous trouverez sur le site de RodezAgglo un ensemble de fiches et de carnets de prévention vous permettant de connaître les bons gestes.

Pistes VTT au départ du Monastère

Au départ de six communes, Rodez agglomération propose désormais près de 400 km de parcours VTT, labellisés par la Fédération Française de Cyclisme. Ces parcours sont ouverts et accessibles à tous, du néophyte au pratiquant assidu. Ils traversent des sites remarquables, offrant aux vététistes un cadre remarquable à la pratique de leur activité. Ainsi, au départ du Monastère, 2 circuits ont été balisés. A partir du parking de Combelles vous pourrez accéder au circuit « Les ponts de pierre » de 17,5 km avec 212 m de dénivelé positif cumulé. Il vous mènera à travers cause, forêts et prairies, au château seigneurial d'Hyars, sur la commune de Sainte Radegonde. Pour les plus affûtés, un second circuit « Les deux églises », un peu plus difficile, de 23,6 km avec 487 m de dénivelé positif cumulé, vous permettra de découvrir deux églises fortifiées, celles de Sainte Radegonde et d'Inières.

Au-delà de l'intérêt sportif et touristique de ces 15 circuits, les deux années de travail qui ont permis d'aboutir à l'ouverture de ces pistes contribuent à l'entretien des voies et chemins qui sillonnent notre territoire.

La carte de cet espace VTT est disponible auprès de l'office de tourisme Rodez mais vous pouvez également la télécharger sur le site de Rodez Agglomération à l'adresse <https://www.rodezagglo.fr>



Informations et agenda

Le comité des fêtes du Monastère



Le comité des fêtes est une association essentielle à la vie de notre commune. Il se donne pour mission d'animer le village, en organisant diverses manifestations tout au long de l'année. Ainsi, il propose des animations telles que l'apéro concert du printemps qui a connu un beau succès, la grillée de châtaignes automnale, attendue de tous, ou le vide grenier du 7 octobre qui sera accompagné du traditionnel petit déjeuner Aveyronnais mais, avec cette fois-ci, une variante plutôt alléchante : Bavette ou escargots!!! Pour parvenir à organiser tout cela, et assurer la réussite de telles manifestations, il faut une équipe de bénévoles particulièrement actifs et engagés. C'est le cas du Comité des fêtes du Monastère où la présidente, Audrey Bonnefé, peut compter des membres dévoués qui, avec bonne humeur et courage, nous permettent de partager de beaux moments conviviaux sur la commune du Monastère. Aussi pour continuer à faire vivre la dynamique de cette association les nouveaux bras sont les bienvenus. Si vous souhaitez rejoindre le comité contactez Audrey BONNEFÉ au 06 50 42 35 51, ou par mail à comitedesfetesdumonas@hotmail.com

8

Sur vos agendas...

7 octobre 2018

Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes, parking de la salle polyvalente. Déjeuner escargots ou à partir de 8h.

13 octobre 2018

Rando nocturne, organisée par le Rando club du Monastère.

14 octobre 2018

Grillée de châtaignes organisée par le comité des fêtes, place de la République à 15h.

10 novembre 2018

Soirée Théâtre au Centre Social.

17 novembre 2018

Stage Qi-Gongq à partir de 18h au Centre Social.

18 novembre 2018

Thé dansant avec Sylvie Pullès à la salle Polyvalente organisé par l'AGAS.

21 novembre 2018

Cross départemental scolaire, organisé par le Conseil Départemental.

25 novembre 2018

Braderie organisée par l'APE, salle polyvalente du Puech.

12 décembre 2018

Noël des aînés, organisé par le CCAS, Centre Social.

Mise en place du répertoire électoral unique



La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 qui prévoyait la modification des modalités d'inscription sur les listes électorales en instituant un Répertoire Electoral Unique (REU) est désormais dans sa phase de mise en place. La gestion du REU est être confiée à l'Insee et sa mise à jour en continu nécessitera une étroite collaboration entre cet institut et les communes.

Les principales évolutions introduites par la réforme

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription actuellement fixée au 31 décembre. Jusqu'à présent, passé cette date, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante. Désormais, cette échéance disparaît. Toutefois, de façon à permettre l'instruction d'éventuels recours, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi le précédant.

Pour nos services communaux, cette loi introduit plusieurs changements importants notamment la réception et l'instruction des demandes d'inscriptions tout au long de l'année.

Par ailleurs les communes communiquent au REU :

- les inscriptions sur les listes électorales qui ont été validées par le maire ;
- les radiations des listes électorales pour perte d'attache communale dûment constatées par le maire ;
- les radiations volontaires demandées par les électeurs inscrits sur les listes complémentaires ;
- les décisions d'inscription ou de radiation prononcées par les commissions de contrôle. (Elle peut, au plus tard le 21^e jour avant le scrutin, réformer les décisions du maire ou procéder à l'inscription d'un électeur omis ou à la radiation d'un électeur indûment inscrit).

De son côté, l'INSEE :

- procède à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française ;
- procède à la radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par tutelle ou condamnation ou qui ont perdu la nationalité française ;
- prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

La commission administrative de révision des listes électorales qui œuvrait jusqu'à présent sur notre commune va être dissoute. Nous profitons de ce bulletin pour remercier les membres participants pour la rigueur et le sérieux du travail accompli.

Les nouvelles modalités d'instruction des demandes d'inscription seront effectives au 1^{er} janvier 2019 et les listes électorales issues de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins intervenant d'ici le 10 mars 2019.

Véhicules abandonnés ou en stationnement abusif sur le domaine public



L'enlèvement rapide des véhicules abandonnés sur un stationnement public est une nécessité pour préserver le cadre de vie des riverains et les prémunir d'éventuels risques de pollution.

Sur notre commune nous avons eu au cours de ces derniers mois à faire plusieurs voitures ou camping-car nécessitant cette évacuation. Les textes officiels donnent toute autorité au Maire pour intervenir et dégager ces véhicules encombrants. Que dit la loi ?

Lorsque le véhicule se trouve sur une voie ouverte à la circulation publique, le stationnement abusif figure parmi les cas d'infractions prévues par le code de la route et justifie le recours à la procédure de mise en fourrière. Il se définit comme le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique pendant plus de sept jours. À sa demande et sous la responsabilité du maire, ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent, même sans l'accord du propriétaire du véhicule, les véhicules concernés peuvent être « mis en fourrière ».

Dans le cas des « épaves », tel est le cas des carcasses non identifiables et qui ne peuvent plus être utilisées pour leur destination normale, il appartient, au maire d'adresser une mise en demeure au propriétaire du dépôt de l'épave, puis, passée l'échéance fixée, de faire procéder à l'enlèvement de ce dépôt en vue de son élimination, aux frais du responsable.

Dans les faits ces procédures peuvent être plus longues que ne le souhaiteraient les riverains qui subissent ces désagréments. En effet, les recherches pour tenter de retrouver le propriétaire et l'enlèvement peut ne pas être immédiat car il dépend de la disponibilité des services compétents. De plus, ces opérations ont un coût pour la commune, rarement récupéré auprès des propriétaires. Les charges d'enlèvement, d'expertise, de transport et de destruction s'élèvent à plus de 170 € par véhicules et 7, en 2018, ont fait l'objet de ces procédures.

bulletin municipal septembre 2018